

La CGT voulant être transparente avec vous, souhaite vous informer au plus vite de l'évolution de trois dossiers :

## 1) Plan Salaire 2010 :

Lors de la réunion qui s'est tenue ce jour avec la direction, sur le plan salaire 2010, celle-ci est restée muette sur sa volonté de rémunérer votre travail de tous les jours. En effet AUCUNE proposition n'a été faite pour les augmentations de salaires 2010. Comme l'an dernier, la direction ne négocie rien, et se contente de respecter, en partie, la loi sur les NAO (Négociations Annuelles Obligatoires) mais en éludant l'obligation de négocier...

La direction nous a renvoyés à une nouvelle journée de NAO à l'automne et s'est contentée de nous commenter des tableaux d'évolution des rémunérations qui ont simplement permis de constater que :

- Les rémunérations moyennes sont en baisse.
- Les Bonus sont en baisse de 9% (56 salariés concernés).
- Les commissions sont en baisse de 26%.
- Et la PVA vous en connaissez le montant.
  - Pour information : La PVA chez IBM (même chez nos collègues de Synergie) sur 2009 a été de 3,5%

De plus les informations fournies par la direction dans le cadre de cette NAO Salaires sont de plus en plus restreintes. Mais c'est peut-être dû à la volonté de la direction de fournir aux élus un échange social de qualité...

Pendant on constate plusieurs autres points dans les chiffres communiqués :

- Le Taux d'augmentation des salaires en 2009 a été de 0,66% (soit une enveloppe d'environ 85000€ annuelle à répartir sur 26 salariés uniquement. Soit une augmentation moyenne annuelle de 3300€. Les autres ne sont-ils plus attachés à l'entreprise ? Et surtout leur travail ne mérite-t-il plus d'être reconnu.)
  - Pour information les augmentations moyennes en 2009 chez IBM étaient de 1,5%
- Le plus gros salaire de l'entreprise (108 000€ annuel hors prime ou bonus) a augmenté de près de 5%. (Serrez la ceinture pour que certains puissent se la desserrer...)



## 2) Avenir de l'entreprise

Nous avons reçu de la part de la direction une réponse à notre courrier du 1<sup>er</sup> juin dernier. Vous en trouverez au verso une copie.

La direction reste totalement opaque sur ses intentions et sur le timing des différents scénarii possibles.

Et tout reste possible... Faut-il poser la question de notre avenir à madame IRMA puisque la direction ne nous donne pas d'information...

La CGT vous demande donc de vous préparer à une mobilisation forte à la fois pour l'avenir de votre emploi et de vos salaires. Nous ne laisserons pas l'actionnaire se désengager de ses obligations vis-à-vis de sa filiale à 100% qu'il gère sans lui laisser l'autonomie nécessaire à sa survie...

**Mais pour cela nous avons besoin de votre soutien sans faille.**

Tous ensemble nous obtiendront ce que seul vous n'obtiendrez pas !

## 3) Prime de Vacances

**Rendez-vous pour les cadres Lundi 21 Juin à 8H45 au tribunal des Prud'hommes de Longjumeau.**

- Pensez à vous munir de la convocation et d'une pièce d'identité.



**Faites confiance à la CGT,  
Force de revendications, de propositions et de négociations.**

**SOYEZ VIGILANT ET INFORMEZ VOS ELUS SI VOUS ETES CONFRONTES À DES ABUS.**

**Pour adhérer rendez-vous sur le site [www.soc-etudes.cgt.fr](http://www.soc-etudes.cgt.fr)**

MDTVISION  
31, avenue de la Baltique  
Parc d'Activités de Courtabœuf 1  
91954 Les Ulis Cedex France  
tel. : +33 (0) 1 69 82 24 00  
fax : +33 (0) 1 64 46 02 13  
www.mdtvision.com

MDTVISION  
Monsieur José GONCALVES  
Délégué syndical CGT  
31 avenue de la Baltique  
91954 LES ULIS CEDEX

Les Ulis, le 10 juin 2010

Réf : votre courrier du 31 mai 2010

Monsieur le Délégué Syndical,

Depuis maintenant plusieurs mois, nous échangeons avec le Comité d'Entreprise sur les différentes pistes de réflexions suivies pour l'avenir de MDTVISION. La réunion du 20 mai en est l'une des illustrations.

Comme nous vous l'avons encore récemment exprimé, notre réflexion n'est à ce jour pas suffisamment aboutie pour permettre la présentation d'un projet précis à l'Instance Représentative du Personnel.

Comme nous vous l'avons également exprimé, nous engagerons en temps voulu la procédure d'information et de consultation, celle-ci étant le préalable à toute mise en oeuvre de décision.

Nous ne profiterons évidemment pas de la période estivale pour nous dédouaner de nos obligations. Si nous devons nous rencontrer entre le 23 juillet (lendemain de notre réunion de Juillet) et fin Août, nous prendrions bien évidemment la précaution de nous assurer de la présence des membres du CE, titulaires et/ou suppléants.

Nous réfutons en conséquence vos propos, et vous précisons que l'arrivée de Nathalie Véron procède davantage de notre volonté de fournir aux Elus un échange social de qualité plutôt qu'un durcissement de nos positions.

Veillez agréer, Monsieur le Délégué Syndical, nos salutations distinguées.

**Benoît RIVIERE**  
Directeur Général

